

Résolution lue à Tavannes le 6 juin 1998 à l'occasion
de la 34ème Fête de la jeunesse jurassienne

Réunie en assemblée populaire le 6 juin 1998 à Tavannes à l'occasion de sa 34ème Fête, la jeunesse jurassienne :

- tient tout particulièrement à apporter son soutien au Front zapatiste de libération nationale (FZLN) ainsi qu'aux Indiens du Chiapas et leur fait part de ses messages chaleureux;
- adresse ensuite ses cordiales pensées aux Prévôtoises et Prévôtos et les invite à voter massivement cet automne en faveur d'un rattachement de leur ville à la République et Canton du Jura;
- dénonce une nouvelle fois la germanisation de nos vallées;
- exige la suppression immédiate du système des préfets dans le Jura-Sud, véritables hommes de main du pouvoir bernois;
- se félicite que des personnalités de tous bords, sous le nom de Groupe Avenir, aient ouvert la discussion sur le statut particulier du Jura-Sud;
- avertit l'État bernois qu'elle ne tolérera pas qu'il étouffe ces ambitions nouvelles;
- constate que la réflexion engagée débouche sur le besoin d'un pouvoir de décision accru au profit du Jura-Sud;
- est d'avis cependant que seule une totale indépendance d'avec le Canton de Berne réglera la question jurassienne;
- encourage les citoyennes et citoyens de la République et Canton du Jura à engager la réflexion d'ores et déjà et sans tabou parallèlement à celle menée dans le Jura-Sud sur l'avenir des institutions jurassiennes, et d'entrevoir dès aujourd'hui la possibilité de mettre fin à la République et Canton du Jura au

profit d'un nouvel État à créer en concordance avec les ambitions des Jurassiens du Jura-Sud.